ANNEXE 17: CONTROLE VIBRATION ENVIRONNEMENTAL – VIBRATIONS AU DROIT DES HABITATIONS DES RIVERAINS (JLBI ACOUSTIQUE, 2020)





Contrôle vibration environnemental

Sites Lanvrian et Kerbrier PLOEMEUR (56)



Vibrations au droit des habitations des riverains

Affaire n° 2744-1

IMERYS CERAMICS

Sites de Lanvrian et de Kerbrien 56276 PLOEMEUR



Date Intervention: 24/11/2020
Date Edition: 01/12/2020
Ce document comprend 32 pages



Agence de Ploemeur (56)

Parc Technologique de Soye – 5, rue Copernic – 56270 PLOEMEUR Tél : 02 97 37 01 02 – Fax : 02 97 37 08 22 – Mob : 06 08 42 76 31

Agence de Brest (29) 6, rue Porstrein – 29200 BREST Tél : 02 98 46 19 99

email: contact@jlbi-acoustique.com







Sarl au capital de 46 896 € - RCS LORIENT 2004 B 99 n° SIRET 429 727 001 00035 - APE 7112B

Révision	Affaire	Description	Date	Intervenant	Rédacteur	Visa
А	2744-1	Contrôle vibration	01/12/20	FC	FC	MAV

Synthèse de l'étude

Le présent contrôle vibratoire au droit des habitations des riverains des 2 sites IMERYS CERAMICS de Ploemeur Lanvrian et Kerbrien.

Considérant les résultats des mesures réalisées le 24 novembre 2020 (mesures vibratoires),

Considérant la réglementation en vigueur,

Il apparaît:

• Les niveaux de vibrations mesurés aux différents emplacements autour des sites de Lanvrian et Kerbrien, en considérant l'activité des engins, sont bien inférieurs aux limites fixées par la circulaire du 23 juillet 1986.

Sommaire

1	Ot	bjet de la mission	4
	1.1 1.2	La mission Les acteurs	
2	De	escription sommaire du site	5
	2.1 2.2 2.3	Localisation et activitéSources sonores sur les sitesVoisinage & Environnement sonore	5
3	Ré	églementation acoustique	7
	3.1 3.2	Réglementation relative aux vibrations	
4	Pr	rotocole d'étude & Conditions de mesurage	10
	4.1 4.2	Protocole d'étude mesures vibratoires	
5	Ré	ésultats	12
	5.1 5.2	Site de Lanvrian	
6	Co	onclusion	14
A	1. Loc	calisation de l'étude	15
		otographies	
		hes de mesurages	
		kique	
A	5. Mat	tériel de mesurage	29
Α	6. Aut	tovérification du matériel sonométrique	32

1 Objet de la mission

1.1 La mission

L'objectif de la mission est de :

• Contrôler les vibrations au droit des riverains sur les sites IMERYS CERAMICS de Lanvrian et Kerbrien. le but étant de quantifier les impacts vibratoires des engins en fonction des sites d'extraction sur l'environnement.

1.2 Les acteurs

Demandeur

IMERYS CERAMICS Sites de Lanvrian et Kerbrien 56276 PLOEMEUR

Contact:

Mme Aymerik ENES CHAVES

Tél: 06 60 62 40 23

Courriel: aymerik.enes@imerys.com

Situation de l'étude

Commune de PLOEMEUR (56) Sites de Lanvrian et Kerbrien)

2 Description sommaire du site

2.1 Localisation et activité

Les sites IMERYS CERAMICS de Lanvrian et Kerbrien sont implantés sur la commune de Ploemeur, au Sud et à l'Ouest du centre-ville. Ils sont entourés de zones habitées (petits hameaux) et de zones agricoles et naturelles.



2.2 Sources sonores sur les sites

2.2.1 Site de Lanvrian

Les engins en fonctions à Lanvrian pendant les mesures :

• 2 pelles, 8 dumpers, 2 bulls, 4 chargeuses et 1 mini-pelle.

2.2.2 Site de Kerbrien

Les engins en fonctions à Kerbrien pendant les mesures :

• 1 pelle, 2 dumpers et 1 chargeuse.

2.3 Voisinage & Environnement sonore

2.3.1 Site de Lanvrian

L'environnement sonore de l'installation se caractérise principalement par de la circulation routière sur la D162E. Les autres bruits identifiables sont des bruits d'activités classiques (pompes à chaleur, extractions, entretiens espaces verts etc...) et naturels (feuillages, faune...).

- au Nord : habitations et camping « les ajoncs »
- au Nord-Ouest du site, zone d'activités et habitations
- à l'Est, hameau de Keryan,
- au Sud-Ouest : lieu-dit Kervam (lotissements)

2.3.2 Site de Kerbrien

L'environnement sonore de l'installation se caractérise principalement par de la circulation routière locale, plus marquée sur la façade Est (route de Larmor). Les autres bruits d'activités classiques (pompes à chaleur, extractions, entretiens espaces verts etc...) et naturels (feuillages, faune...).

Les zones habitées les plus proches de l'installation sont les suivantes :

- au Nord : habitations entre la limite Nord du site et le magasin Point Vert
- au Nord-Ouest du site, lotissement et zone d'activités
- à l'Est, hameau de Kerbrien, derrière la maison d'arrêt
- au Sud-Ouest : lieu-dit Kerham (lotissements)

3 Réglementation acoustique

3.1 Réglementation relative aux vibrations

Aucun texte légiféré ne fixe de valeurs d'accélérations mécaniques provenant de voies de circulation sur le bâti des habitations privées.

Pour cette étude, nous nous baserons sur les textes qui cadrent l'évaluation des vibrations pour les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le présent dossier reprend cette méthodologie légiférée appliquée et les résultats obtenus.

Circulaire du 23 juillet 1986 relative aux vibrations mécaniques émises dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement :

Les effets des vibrations mécaniques sur les constructions comprennent :

- les effets directs (fissuration...) résultant de la mise en résonance par les vibrations entretenues, ou bien d'excitations répétées ou non, mais à niveau élevé, par les sources impulsionnelles ;
- les effets indirects par densification du sol.

L'évaluation des effets des vibrations mécaniques sur les constructions est faite à partir :

- de mesures séismiques qui permettent de déterminer les paramètres des mouvements observés (fréquence, déplacement, vitesse particulaire, accélération, durée, périodicité, spectre et fonction temporelle);
- de mesures de nivellement de précision.

L'étude des effets des vibrations sur les constructions nécessite la définition préalable des différentes catégories de sources, compte tenu du type du signal reçu, et la classification des constructions en vue d'adapter à chaque classe la tolérance admise.

Catégories de sources

Les sources de vibrations mécaniques sont classées, compte tenu de leur nature et de leur cycle de fonctionnement, en deux catégories principales.

1° Sources continues ou assimilées

La première catégorie comprend :

- toutes les machines émettant des vibrations continues ;
- les sources émettant des impulsions à intervalles assez courts sans limitation du nombre d'émissions.

2° Sources impulsionnelles à impulsions répétées

La deuxième catégorie comprend :

- les sources émettant des impulsions à intervalles assez courts, mais dont la durée d'une émission est inférieure à 500 millisecondes ;
- l'espacement de temps entre deux émissions successives est supérieur à une seconde ;
- le nombre d'émissions est limité.

Classification des constructions pour la méthode de contrôle

On définit comme suit trois ensembles de constructions

- constructions résistantes ;
- constructions sensibles;
- · construction très sensibles.

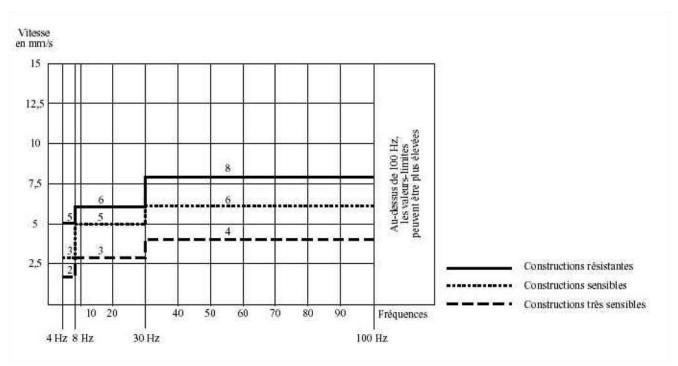
Valeurs-limites de la vitesse particulaire en fonction de la fréquence observée (méthode de mesure de classe "Contrôle")

On entend par valeurs limites, les valeurs au-dessous desquelles la probabilité de désordres dans la construction est pratiquement négligeable dans la bande des fréquences considérées.

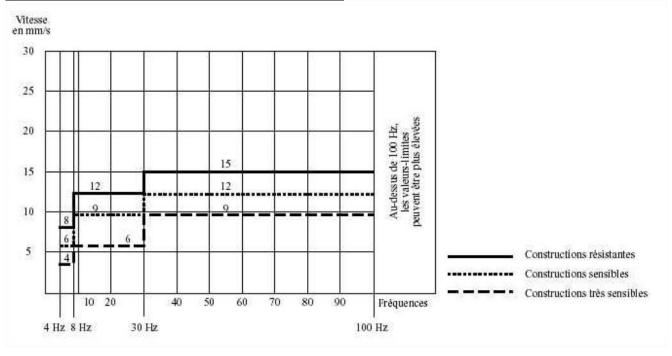
Sur chaque enregistrement effectué, seules sont prises en compte, pour la comparaison avec les valeurs-limites, les vitesses particulaires qui correspondent sur l'enregistrement à plusieurs oscillations de même fréquence. Les vitesses particulaires, correspondant sur l'enregistrement à des oscillations très occasionnelles peu nombreuses, ne sont pas prises en compte.

Pour les ensembles de constructions, les valeurs de la vitesse particulaire observée lors des mesures vibratoires ne devront pas dépasser les valeurs-limites suivantes :

Cas des vibrations continues ou assimilées



Cas des vibrations impulsionnelles à impulsions répétées



3.2 Méthode de mesurage

Norme ISO 4866:2010 de mars 2010 « Vibrations et chocs mécaniques -- Vibrations des structures fixes -- Lignes directrices pour le mesurage des vibrations et l'évaluation de leurs effets sur les structures »

4 Protocole d'étude & Conditions de mesurage

4.1 Protocole d'étude mesures vibratoires

Les niveaux de vibrations actuels ont été mesurés en 9 points ponctuels le mardi 24 novembre 2020 **en considérant l'activité des deux sites Lanvrian et Kerbrien**.

Les mesures ont été réalisées conformément à la norme Norme ISO 4866:2010 de mars 2010 « Vibrations et chocs mécaniques -- Vibrations des structures fixes -- Lignes directrices pour le mesurage des vibrations et l'évaluation de leurs effets sur les structures ». L'acquisition vibratoire s'est faite sur la base d'une durée d'intégration de 1 seconde avec filtre en bande fine.

La figure suivante présente l'emplacement des 5 points de mesures vibratoires sur le site de Lanvrian :



La figure suivante présente l'emplacement des 4 points de mesures vibratoires sur le site de Kerbrien :



Les niveaux de vibrations ont été mesurés en divers emplacements du site. Les niveaux de vitesses particulaires mesurés sont analysés au regard des valeurs maximales admissibles imposées par la circulaire du 23 juillet 1986 en considérant les constructions comme très sensibles et les vibrations comme continues (hypothèses conservatrices).

4.2 Conditions de mesurages

Ciel dégagé, vent faible (environ 10 km/h, secteur Ouest), températures d'environ 15°C le jour- Pression 1020 hPa.

→ Effets météo non pris en compte dans le mesurage de vibration

5 Résultats

5.1 Site de Lanvrian

Les vitesses particulaires sont exprimées en mm/s.

Prise en compte de la valeur la plus élevée des 3 axes dans les tableaux ci-dessous pour chaque point.

'	'		, , ,	
		4 Hz – 8 Hz		
Emplacement	Vitesse particulaire max mesurée	Vitesse particulaire admissible	Respect de la limite	
Point 1	0,158 (axe Y)		OUI	
Point 2	0,044 (axes Z)		OUI	
Point 3	0,016 (axe X)	2	OUI	
Point 4	0,019 (axe X)		OUI	
Point 5	0,020 (axe X)		OUI	

		8 Hz – 30 Hz		
Emplacement	Vitesse particulaire max mesurée	Vitesse particulaire admissible	Respect de la limite	
Point 1	0,166 (axe Z)		OUI	
Point 2	0,038 (axes X)		OUI	
Point 3	0,020 (axe Y)	3	OUI	
Point 4	0,138 (axe Y)		OUI	
Point 5	0,229 (axe Y)		OUI	

		30 Hz – 100 Hz		
Emplacement	Vitesse particulaire max mesurée	Vitesse particulaire admissible	Respect de la limite	
Point 1	0,427 (axe Z)		OUI	
Point 2	1,380 (axes Z)		OUI	
Point 3	0,033 (axe X)	4	OUI	
Point 4	0,093 (axe X)		OUI	
Point 5	0,226 (axe X)		OUI	

Analyse : Tous les niveaux de vibrations mesurés sont bien en dessous des valeurs limites fixées par la circulaire de 23 juillet 1986 pour le site de Lanvrian.

5.2 Site de Kerbrien

Les vitesses particulaires sont exprimées en mm/s.

Prise en compte de la valeur la plus élevée des 3 axes dans les tableaux ci-dessous pour chaque point.

		4 Hz – 8 Hz		
Emplacement	Vitesse particulaire max mesurée	Vitesse particulaire admissible	Respect de la limite	
Point 6	0,025 (axe Y)		OUI	
Point 7	0,014 (axes X)	2	OUI	
Point 8	1	2	OUI	
Point 9	0,015 (axe Y)		OUI	

		8 Hz – 30 Hz		
Emplacement	Vitesse particulaire max mesurée	Vitesse particulaire admissible	Respect de la limite	
Point 6	0,021 (axe Y)		OUI	
Point 7	0,017 (axes Y)	2	OUI	
Point 8	1	3	OUI	
Point 9	0,025 (axe Z)		OUI	

		30 Hz – 100 Hz		
Emplacement	Vitesse particulaire max mesurée	Vitesse particulaire admissible	Respect de la limite	
Point 6	0,083 (axe X)		OUI	
Point 7	0,025 (axes Z)	4	OUI	
Point 8	0,025 (axe X)	4	OUI	
Point 9	0,021 (axe X)		OUI	

Analyse : Tous les niveaux de vibrations mesurés sont bien en dessous des valeurs limites fixées par la circulaire de 23 juillet 1986 pour le site de Kerbrien.

6 Conclusion

Le présent contrôle vibratoire au droit des habitations des riverains des 2 sites IMERYS CERAMICS de Ploemeur Lanvrian et Kerbrien.

Dans les conditions où nous avons opéré,

Considérant les résultats des mesures réalisées le 24 novembre 2020 (mesures vibratoires),

Considérant la réglementation en vigueur,

Il apparaît:

 Les niveaux de vibrations mesurés aux différents emplacements autour des sites de Lanvrian et Kerbrien, en considérant l'activité des engins, sont bien inférieurs aux limites fixées par la circulaire du 23 juillet 1986.

A1. Localisation de l'étude



Emplacement des points de mesures



A2. Photographies

Point 1





Point 2





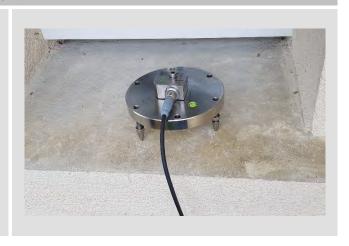
Point 3





Point 4



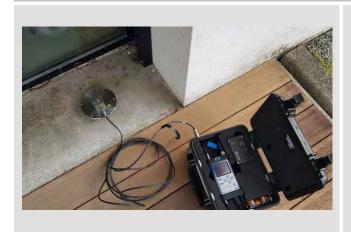


Point 5



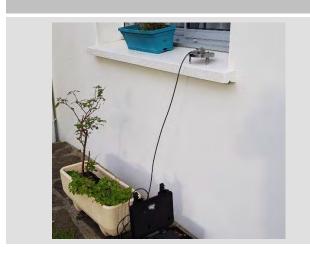


Point 6





Point 7



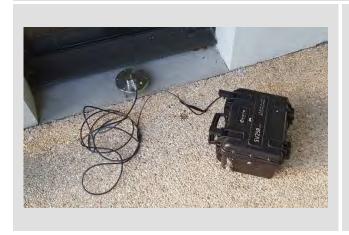


Point 8



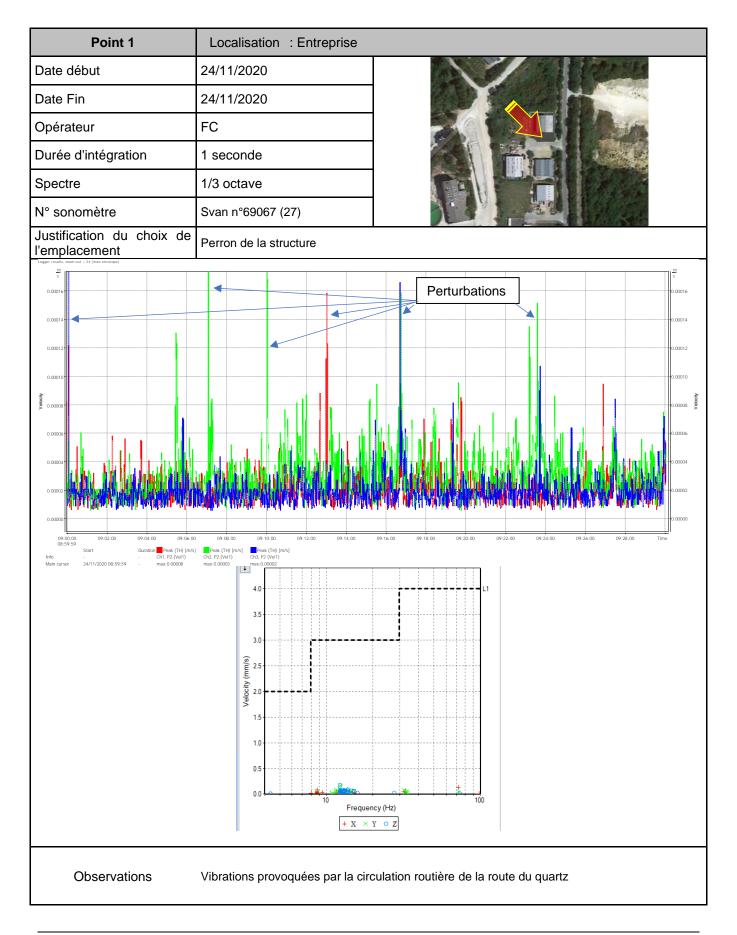


Point 9





A3. Fiches de mesurages



Point 2	Localisation : Camping	
Date début	24/11/2020	
Date Fin	24/11/2020	Control of the Contro
Opérateur	FC	
Durée d'intégration	1 seconde	
Spectre	1/3 octave	
N° sonomètre	Svan n°69067 (27)	
Justification du choix de l'emplacement	Perron de la structure	
0.00010 0.00000 0.000000 0.000000 0.000000 0.000000	Peak (TH) [m/s]	000000 000000 000000 000000 000000 000000

Date début	Localisation : Habitation	
	24/11/2020	Frank Market
Date Fin	24/11/2020	
Opérateur	FC	
Durée d'intégration	1 seconde	
Spectre	1/3 octave	
N° sonomètre	Svan n°69067 (27)	
Justification du choix de l'emplacement	Perron de la structure	
Info - Ch1,	tak (TH) [m/s]	0.000050 0.000000 0.000010 0.000010 0.000010

Point 4	Localisation : Habitation	
Date début	24/11/2020	
Date Fin	24/11/2020	
Opérateur	FC	
Durée d'intégration	1 seconde	
Spectre	1/3 octave	
N° sonomètre	Svan n°69067 (27)	
Justification du choix de l'emplacement	Perron de la structure	
0.0014 0.0002 0.0004 0.0004 0.0004 0.0006 11:03:25 Start Duration Peak (Ft) [m/s] Info Main cursor 24/11/2020 11:03:25 - 0.000002	11:10:00 11:12:00 11:14:00 11:16:00 11:18:00 11:10:00 11:18:00 11:10:00 11:18:00 11:10:00 11:18:00 11:10:00 11:	0.001 0.001 0.000 0.000 11:22:00 11:24:00 11:28:00 Time

Point 5	Localisation : Habitation
Date début	24/11/2020
Date Fin	24/11/2020
Opérateur	FC
Durée d'intégration	1 seconde
Spectre	1/3 octave
N° sonomètre	Svan n°69067 (27)
Justification du choix de l'emplacement	Perron de la structure
Info - Ch1,	11 13 20 11 10 20 11 10 20 11 10 20 11 10 20 10 10 20 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20

	Localisation : Entreprise
Date début	24/11/2020
Date Fin	24/11/2020
Opérateur	FC
Durée d'intégration	1 seconde
Spectre	1/3 octave
N° sonomètre	Svan n°69067 (27)
Justification du choix de 'emplacement	Perron de la structure
Logger results, zoom out – 2x (max envertope) 0.000080 0.000060 0.000060 0.000060	

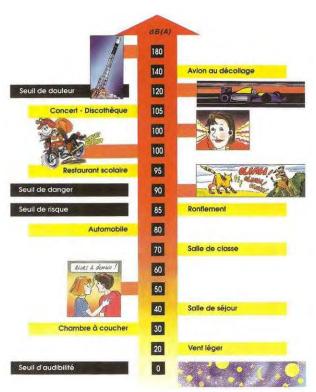
Point 7	Localisation : Entreprise
Date début	24/11/2020
Date Fin	24/11/2020
Opérateur	FC
Durée d'intégration	1 seconde
Spectre	1/3 octave
N° sonomètre	Svan n°69067 (27)
Justification du choix de l'emplacement	Perron de la structure
Info	8.5 8.0 7.5 7.0 6.5 6.0 9.0 4.5 4.5 4.5 4.5 4.5 4.5 4.5 4.5
Observations	0.5 0.0 10 Frequency (Hz)

Point 8	Localisation : Entreprise
Date début	24/11/2020
Date Fin	24/11/2020
Opérateur	FC
Durée d'intégration	1 seconde
Spectre	1/3 octave
N° sonomètre	Svan n°69067 (27)
Justification du choix de l'emplacement	Perron de la structure
0.000000 0.000000 0.000000 0.000000 0.000000	16:11-40 teak (Th) [m/s] Peak (Th) [m/s] Peak (Th) [m/s] Peak (Th) [m/s] P2 (Vel1) Ch2, P2 (Vel1) Ch3, P2 (Vel1) 0.00002 max 0.00009 max 0.00001

Date début 24/11/2020 Date Fin 24/11/2020 Opérateur FC Durée d'intégration 1 seconde Spectre 1/3 octave	
Opérateur FC Durée d'intégration 1 seconde Spectre 1/3 octave	
Durée d'intégration 1 seconde Spectre 1/3 octave	
Spectre 1/3 octave	Garage Strenge Power W
	SIPA Citized
	la contro sala
N° sonomètre Svan n°69067 (27)	
Justification du choix de l'emplacement Perron de la structure	
Cooperations Observations Vibrations provoquées par la circulation routière de Larmor	0.00000 0.00000 0.00000 0.00000 16.58.00 17.00.00 Time

A4. Lexique

Lp Niveau de pression acoustique donné à une distance de la source et percu en ce point, il s'exprime en dB(A) Niveau de puissance acoustique caractérisant l'appareil et servant de base de calcul pour Lw déterminer une pression à une distance donnée, il s'exprime en dB(A) et dépend de la distance : c'est une valeur intrinsèque à la source Niveau acoustique continu équivalent LAeq Niveau sonore Résiduel...... Niveau sonore sans l'activité projetée Niveau sonore Ambiant...... Niveau sonore global incluant la source sonore étudiée et le niveau résiduel régnant sur Emergence Différence entre le Niveau sonore Ambiant et le niveau sonore Résiduel Indices Fractiles LX Niveau de pression acoustique pondéré A dépassé pendant x % de l'intervalle de temps considéré les L90 et L50 (niveaux sonores dépassés pendant 90 et 50 % du temps) sont les plus utilisés pour caractériser une ambiance sonore Perception de l'oreille 20 Hz à 20 kHz



Echelle indicative de bruit (brochure CIDB « Le Bruit Aujourd'hui »)

A5. Matériel de mesurage

Sonomètre intégrateur – Classe 1	SVANTEK	SVAN 958A	n° 69067	Х	
Microphone	MICROTECH GEFELL	MK255	n° 15046	x	
Préamplificateur	SVANTEK	SV12L	n° 73622	x	
Sonomètre intégrateur – Classe 1	SVANTEK	SVAN 977A	n° 69561		
Microphone	ACOS PACIFIC	7052E	n° 70989		
Préamplificateur	SVANTEK	SV12L	n° 73519		
Sonomètre intégrateur – Classe 1	SVANTEK	SVAN 977A	n° 69533		
Microphone	ACOS PACIFIC	7052E	n° 72165		
Préamplificateur	SVANTEK	SV12L	n° 68278		
Sonomètre intégrateur - Classe 1	SVANTEK	SVAN 977A	n° 69532		
Microphone	ACOS PACIFIC	7052E	n° 72156		
Préamplificateur	SVANTEK	SV12L	n° 68287		
Sonomètre intégrateur - Classe 1	SVANTEK	SVAN 977A	n° 69531		
Microphone	ACOS PACIFIC	7052E	n° 68275		
Préamplificateur	SVANTEK	SV12L	n° 72152		
Sonomètre intégrateur – Classe 1	SVANTEK	SVAN 977A	n° 69516		
Microphone	ACOS PACIFIC	7052E	n° 69542		
Préamplificateur	SVANTEK	SV12L	n° 72173		
Sonomètre intégrateur - Classe 1	01dB	DUO	n° 12425		
Microphone	GRAS	40CD	n° 287834		
Préamplificateur	01dB		Intégré		
Certificat LNE en date d'octobre 2017					
Sonomètre intégrateur - Classe 1	01dB	DUO	n° 10944		
Microphone	GRAS	40CD	n° 161798		
Préamplificateur	01dB	j	Intégré		
Certificat LNE en date de mars 2016					
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	DUO	n° 10539		
Microphone	GRAS	40CD	n° 154557		
Préamplificateur	01dB		Intégré		
Certificat LNE en date de décembre 2017	T	T==			
Sonomètre intégrateur - Classe 1	01dB	DUO	n° 10538		
Microphone	GRAS	40CD	n° 136963		
Préamplificateur	01dB	l	Intégré		
Certificat LNE en date de mai 2017	Louis	2110			
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	DUO	n° 10135		
Microphone	GRAS	40CD	n° 136823		
Préamplificateur Certificat LNE en date de décembre 2017	01dB		Intégré		
	04.40	2110	-0.40404		
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB GRAS	DUO 40CD	n° 10131 n° 136988		
Microphone Préamplificateur	01dB	40CD	Intégré		
Certificat LNE en date de février 2017	UIUB	I	integre		
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	DUO	n° 10201		
Microphone	GRAS	40CD	n°136999		
Préamplificateur	01dB	4000	Intégré		
Certificat LNE en date de février 2016	l oldb	1	integre		
Sonomètre intégrateur - Classe 1	01dB	BLUESOLO	n° 61918		
Microphone	GRAS	MCE 212	n° 134949		
Préamplificateur 1	01dB	PRE 21 S	n° 12202		
Préamplificateur 2	01dB	PRE 21 W	n° 30670		
Certificat LNE en date de septembre 2017	1	1	1 000.0		
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	BLUESOLO	n° 61446		
Microphone	GRAS	MCE 212	n° 96329		
Préamplificateur 1	01dB	PRE 21 S	n° 14422		
Certificat LNE en date d'octobre 2017	1	•	•		
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	BLUESOLO	n° 61015		
Microphone	GRAS	MCE 212	n° 65646		
Préamplificateur 1	01dB	PRE 21 W	n° 30616		
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	BLUESOLO	n° 60207		
Microphone	GRAS	MCE 212	n° 51900		
Préamplificateur 1	01dB	PRE 21 S	n° 12649		
Préamplificateur 2	01dB	PRE 21 W	n° 30569		
Certificat LNE en date d'avril 2016	<u> </u>	<u> </u>			
Sonomètre intégrateur - Classe 1	01dB	BLUESOLO	n° 60205		
Microphone	GRAS	MCE 212	n° 65639		
Préamplificateur 1	01dB	PRE 21 S	n° 12872		
Préamplificateur 2	01dB	PRE 21 W	n° 30620		
Sonomètre intégrateur - Classe 1	B&K	2250	n° 2473274		
Microphone	B&K	ZC 0032	n° 2895		
Préamplificateur	B&K	4189	n° 2457783		
Sonomètre intégrateur – Classe 1	B&K	2250	n° 2506855		
	•				
Microphone	B&K	ZC 0032	n° 4517		

	L		1	
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	SOLO Master	n° 10668	
Microphone Préamplificateur 1	01dB	MCE 212 PRE 21 S	n° 94028 n° 10359	
Préamplificateur 2	01dB 01dB	PRE 21 W	n° 30975	
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	SOLO Master	n° 10667	
Microphone	01dB	MCE 212	n° 45218	
Préamplificateur 1	01dB	PRE 21 S	n° 11006	
Préamplificateur 2	01dB	PRE 21 W	n° 30730	
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	SOLO Master	n° 10675	
Microphone	GRAS	MCE 212	n° 45035	
Préamplificateur	01dB	PRE 21 W	n° 30728	
Système Mesure bi-voie – Classe 1	01dB	Symphonie	n° 1038	
Microphone	GRAS	40 AE	n° 5069	
Microphone	GRAS	40 AE	n° 5421	
Préamplificateur	01dB	PRE 12H	n° 11443	
Préamplificateur	01dB	PRE 12H	n° 11328	
Plate-forme PC	Fujitsu Stylistic	LT C-500		
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	SIP 95 TR	n° 10470	
Microphone	Microtech	MK 250	n° 6509	
Préamplificateur	01dB	PRE 12 N	n° 991968	
Sonomètre intégrateur – Classe 1	01dB	SIP 95 TR	n° 991392	
Microphone Préamplificateur	GRAS 01dB	40 AE PRE 12 H	n° 5421 n° 11328	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		SIE 95		
Dosimètre – Classe 2 Microphone	01dB MCE	SIE 95 320	n° 30362 n° 12963	
Dosimètre – Classe 2	01dB			
Dosimetre – Classe 2 Microphone	01dB MCE	SIE 95 320	n° 30433 n° 12991	
Dosimètre – Classe 2	01dB	SIE 95		
Dosimetre – Classe 2 Microphone	01dB MCE	SIE 95 320	n° 30803 n° 13584	
Dosimètre – Classe 2	01dB	WED007	n° 10116	
Microphone	MCE	321	n° 10634	
Dosimètre – Classe 2	01dB	WED007	n° 10118	
Microphone	MCE	321	n° 10280	
Dosimètre – Classe 2	01dB	WED007	n° 10163	
Microphone	MCE	321	n° 10161	
Dosimètre – Classe 2	01dB	WED007	n° 10164	
Microphone	MCE	321	n° 10211	
Dosimètre – Classe 2	01dB	WED007	n° 10165	
Microphone	MCE	321	n° 10552	
Dosimètre - Classe 2	01dB	WED007	n° 13661	
Microphone	MCE	321	n° 21628	
Dosimètre – Classe 2	01dB	WED007	n° 13662	
Microphone	MCE	321	n° 21752	
Dosimètre – Classe 2	01dB	WED007	n° 13658	
Microphone	MCE	321	n° 21442	
Dosimètre – Classe 2	01dB	WED007	n° 13659	
Microphone	MCE	321	n° 21576	
Dosimètre – Classe 2	01dB	WED007	n° 13660	
Microphone	MCE	321	n° 21685	
Calibreur	SVANTEK	SV36	n° 60942	Χ
Calibreur	01dB	CAL21	n° 51030950	
Calibreur	01dB	CAL01S	n° 40250	
Calibreur	B&K	4231	n° 2542094	
Calibreur	01dB	CAL21	n° 34282698	
Calibreur	01dB	CAL21	n° 35183017	
Télémètre laser	leica	DISTO D2		
Télémètre laser	PCE Instrument	PCE LRF 600	-0.00007	
Analyseur de Vibrations	SVANTEK	SVAN 958A	n° 69067	
Accéléromètre tri-axial	SVANTEK	SV84	n° H3383	
Analyseur de Vibrations	B&K	4447-A	n° 610244	
Capteur corps-complet (tri-axial) Capteur main-bras (tri-axial)	B&K B&K	4515-B-002 4520-002	n° 2596468 n° 54057	
Accéléromètre mono-axial	B&K B&K	4520-002 4508 B	n° 30480	
Contrôleur multi-fréquences	01dB	CDS	n° 10140	
Puissance – Alimentation	01dB	VES 95	n° 10374	
Puissance – Alimentation Puissance – Alimentation	01dB	VES 21	n° 10374 n° 10033	
Puissance – Alimentation	01dB	VES 21	n° 10035	
Puissance – Alimentation	01dB	VES 21	n° 10050	
Puissance – Alimentation	B&K	-		
Puissance – Alimentation	B&K			
Puissance – Alimentation	01dB	VES 21	n° 10104	
Puissance – Alimentation	01dB	VES 21	n° 10184	
Puissance – Alimentation	01dB	VES 21	n° 10253	
Puissance – Alimentation	01dB	VES 21	n° 10278	
Puissance – Alimentation	SVANTEK	SV277 Pro	n° 69531	
Puissance – Alimentation	SVANTEK	SV277 Pro	n° 69516	
Puissance – Alimentation	SVANTEK	SV277 Pro	n° 69532	
Puissance – Alimentation	SVANTEK	SV277 Pro	n° 69533	
Puissance – Alimentation	SVANTEK	SV277 Pro	n° 69561	

	T	I		
Afficheur de niveau sonore	AMIX	AFF 30	n° 35536	
Microphone	AMIX	CAP 20	n° 35529	
Afficheur de niveau sonore	AMIX	AFF 30	n° 35733	
Microphone	AMIX	CAP 20	n° 35527	
Afficheur de niveau sonore	AMIX	AFF 30	n° 35731	
Microphone	AMIX	CAP 20	n° 35531	
Afficheur de niveau sonore	AMIX	AFF 30	n° 39994	
Microphone	AMIX	CAP 20	n° 35770	
Source de bruit – Enceinte active	RCF	ART 312A	n° KGXW23988	
Générateur de bruit rose	Sony	NWZ B162F	n° 1155606	
Source de bruit omnidirectionnelle	A Cappella	Omnipulse 19		
Amplificateur	AX200	11010		
Lecteur CD	TEAC	CD-P1120		
CD (bruits roses, harmoniques)	GIAC			
Machine à Chocs	01dB	211A	n° 29660	
Station de mesure de vent	CAMPBELL Scientific	CR200séries		
	NRG Systems	Classic #40H		
	NRG Systems	Classic #20H		
	CAMPBELL Scientific COM 110	Kit modem GSM		
	SOLAREX – SOP10/x	Panneau solaire		
Mât télescopique 10 mètres	CLARK MASTS	CSQT		
Station de mesure de vent	CAMPBELL Scientific	CR200X		
	YOUNG	WindMonitor 05103		
	WAVECOM	Kit modem GSM		
	BP Solar	Panneau solaire		
	BETATHERM	Sondes T° t103		
	VAISALA	Sondes Baro cs106		
Mât télescopique 10 mètres	CLARK MASTS	CSQT		
Traitement et Exploitation des données				
SvanPC++	SVANTEK	v 3.2.11		х
dBConfig32	01dB	v. 4.7		
dBTrig32	01dB	v. 4.7		
dBTrait32	01dB	v. 5.5		
dBBati32	01dB	v. 4.7		
dBLexd		v. 4.0.0.5		
Evaluator type 7820	B&K	v. 4.9		
Vibration Explorer 4447	B&K	v. 2.2		
Logiciels & Cartographie				
NoiseAtWork	envvea	v. 3 Type D		
Acoubat Sound	CSTB	v. 7		
Mithra	01dB - CSTB	v. 5.0.10		
CadnaA	01 dB - Datakustik	v.3.6		
CATT Acoustics	Euphonia	v. 8.0		
AutoCAD	Autodesk	v. 2006	1	

Les appareils de mesure sont conformes à la Norme NF S 31-109 « Acoustique & Sonomètres intégrateurs ». Les calibreurs sont conformes à la norme NF S 31-039 « Calibreurs Acoustiques ».Les Vérifications primitives (ou Vérifications après réparation) sont effectuées par le Laboratoire Technique de la Société 01dB-Metravib (01dB-Metravib est habilité par le Ministère de l'Industrie à effectuer les vérifications primitives sur les instruments neufs, réparés ou modifiés – article 13 de l'Arrêté du 27 octobre 1989 relatif à la construction et au contrôle des Sonomètres).Les Vérifications périodiques sont effectuées par le Laboratoire Nationale d'Essais (LNE), tous les deux ans (article 16 de l'Arrêté du 27 octobre 1989 relatif à la construction et au contrôle des Sonomètres).

A6. Autovérification du matériel sonométrique

	Modèle		CH GEFE		G- V/F-				pareillage		Modèle	SVAN 958		1000
15046	Bon état	V			A vérifier		N° Série	69067		Bon état	✓		A vérifier	П
Fréquence centrale des bandes d'octave (Hz) Niveau diobal en														
12	5	25							k	4	k			4
Valeur attendue	Valeur lue	Valeur attendue	Valeur lue	Valeur attendue	Valeur lue	Valeur attendue	Valeur lue	Valeur attendue	Valeur lue	Valeur attendue	Valeur lue	Valeur attendue	Valeur lue	Ecart toléré
														Valeur lue - valeur calibreur + ponderation A
												93,6	93.6	± 1,5
												93,6	93,6	± 0,1
														Valeur lue - valeur contrôleur + pondération A
94.0	93,1	94.0	93,4	94,0	93,3	94,0	93,6	94.0	94,4	94.0	95.8			±2
74,0	73.1	74.0	73,1	74,0	73,2	74.0	73,6	74,0	74.3	74.0	75,8			±2
44,0	43,9	44,0	42.8	44.0	43,7	44,0	44,0	44,0	44,5	44,0	45,3			± 2
														Valeur lue - valeur contrôleur
94,0	93,2	94,0	93,3	94,0	93,2	94,0	93,5	94,0	94,2	94,0	95.9			± 2
														Inférieur ou égal aux valeurs bas de gamme fournies par l
							,) L					constructeur
														Valeur lue - valeur contrôleur
94,0	93,3	94,0	93,3	94.0	93,2	94,0	93,5	94,0	94,2	94.0	95.9			±2
	94.0 74.0 94.0	125 Valeur attendue	125 25 Valeur attendue Valeur attendue 126 94,0 93,1 94,0 74,0 73,1 74,0 44,0 43,9 44,0 94,0 93,2 94,0	125 250 Valeur attendue Valeur attendue	Section Sect	Section Sect	Section Sect	Series	Separate Separate	Serie 15046 Bon état Fréquence centrale des bandes d'octave (Hz) 125 250 500 1 k 2 k	Serie	Serie Firequence centrale des bandes d'octave (Hz) Temple Temple	Serie 15046 Bon état F	Serie 69067 Bon état